



## Programme Formation

### **Initiation au débroussaillage, taille de haies et entretien du petit matériel d'espaces verts**

Le vendredi 14 novembre 2025 de 9h30 à 17h30  
et vendredi 21 novembre 2025 de 9h30 à 17h30

Lieu en cours de définition

10 stagiaires maximum

#### **OBJECTIF**

- Savoir travailler en sécurité : connaître les protections nécessaires, identifier les risques, connaître les bons gestes et les postures adaptées
- Apprendre à se servir du matériel de taille et de débroussaillage
- Entretenir son petit matériel d'espaces verts (entretiens périodiques et mensuels, diagnostics de pannes courantes et dépannage)
- Gagner en autonomie pour entretenir ses parcelles et ses bois sur la ferme

#### **CONTENU**

**Durée : 14 heures – 2 jours**

##### **Jour 1 : Vendredi 14 novembre : 7h**

- Accueil et tour de table
- Module 1 : Théorie
  - La taille, principes de bases et réglementations
  - Présentation du matériel utilisé pour la taille
  - Rappel des consignes de sécurité et d'ergonomie

- La débroussaillage, principes de base et réglementations
- Présentation du matériel utilisé pour le débroussaillage
- Rappel des consignes de sécurité et d'ergonomie
- Module 2 : Mise en pratique en chantier
  - Réglage des machines et accessoires
  - Organisation du travail
  - Débroussaillage et taille de haies

#### **Jour 2 : Vendredi 21 novembre : 7h**

- Accueil et tour de table
- Module 1 : Théorie
  - L'entretien périodique
  - L'entretien mensuel
  - Diagnostic de pannes courantes et dépannage
- Module 2 : Mise en pratique en atelier
  - Entretien des matériels utilisés par les stagiaires (affûtage, réglage, réparations...)
- Évaluation et bilan de la formation

### **INTERVENANT**

---

Laure BALUTEAU sera la formatrice de cette session. Spécialisée dans l'aménagement paysager et l'entretien des matériels d'espaces verts, elle est formatrice au sein du CFPPA forestier de Bazas.

### **PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES**

---

**Public :** Agriculteurs.trices du Béarn

Pas de pré-requis

#### **Démarche pédagogique**

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- Une présentation power point par vidéoprojecteur de l'intervenant sur les points d'attention à avoir avant de se lancer dans un chantier de taille ou de débroussaillage, et les principes de bases à respecter pour conduire ces chantiers en sécurité
- Un support de formation remis à chaque participante sous forme papier
- Des échanges d'expériences entre participantes et avec l'intervenant
- La prise en main des outils de taille et de débroussaillage par les participantes avec les conseils et points de vigilance de l'intervenant
- Des exercices pratiques de taille et de débroussaillage encadrés par l'intervenant
- Des réponses aux questions des participantes

#### **Mode d'évaluation de la formation**

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Test d'évaluation des acquis en application directe
- Questionnaire de satisfaction individuel et tour de table en fin de session

## MODALITÉS PRATIQUES

---

### **Inscription avant le 3 novembre 2025 sur [ce lien](#)**

En cas de difficulté, joindre le contact ci-dessous

### **Accueil des publics en situation de handicap**

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05 59 84 70 63.

### **Conditions financières**

- **0 €** : Agriculteur·tricecontributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM \* et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel
- **50 €** : Agriculteur·tricecontributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM \* et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel
- **40 €** : Porteur de projet sans PPP adhérent à un groupe CIVAM \* – nombre de places limité
- **Sur devis** : Salarié·e, étudiant·e, agent de structures privées ou publiques

*Pour les salariés agricoles, les employeurs peuvent bénéficier d'un financement Boost Compétences prenant en charge 45 % de la formation. La demande de financement doit être faite auprès d'Ocapiat en amont de la formation. Prendre contact avec Auriane pour établir les documents à transmettre.*

*Auriane Wallerich – civambearn@orange.fr – 05 59 84 70 63*

\* CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD

**Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits**

### **Contact**

Jessica Thomas  
Jessica.bearn@civam.org - 07 57 18 15 55